

COMMUNE D'HENSIES

Procès-verbal du Conseil communal

28 novembre 2016

Présents:

MM. Eric THIEBAUT, Bourgmestre,
Norma DI LEONE, 1ère échevine,
Yvane BOUCART, Daniel WAILLIEZ, Eric THOMAS échevins,
Christian GODRIE, Président CPAS,
Fabrice FRANCOIS, Yüksel ELMAS, Caroline HORGNIES, Myriam BOUTIQUE,
~~Cindy BERIOT~~, Guy DEBEAUMONT, Jean KOBEL, Gaétan BLAREAU, Julien
DELBART, Eric DELEUZE, Marie SCHIAVONE, conseillers communaux

DUPONT Sylvie, LAROCHE Carine, LERMUSIAUX Jacques, VANHANDENHOVEN
Gaston, PISTIDDA Giovanni, FRANCOIS Fabrice, GHISLAIN Valérie,
ESTIEVENART Maggy; Conseillers de l'Action sociale

Anna-Maria Livolsi, Directrice générale communal;
Frédéric Fort, Directeur général du CPAS.

Conformément à l'article L1122-15, alinéa 2, du Code de la démocratie
locale et de la décentralisation, la séance est ouverte et présidée par M.
Eric Thiébaud, Bourgmestre.

Mme Anna-Maria Livolsi, assiste à la séance en tant que Secrétaire.

SÉANCE PUBLIQUES

1. **Rapport 2016 des synergies Commune - Cpas**

Vu le CDLD;

Vu l'article 26bis, par. 5, al.2 et 3, de la loi organique des CPAS;

Considérant le chapitre 3 du ROI du Conseil communal de Hensies adopté le 11 septembre 2013 par le
Conseil communal, modifié le 27 mai 2015 et approuvé par la tutelle le 2 juillet 2015 ;

Considérant le rapport de synergies Commune - CPAS dressé par le Comité de concertation en date du
30/09/2016

Le Comité de concertation,
Après examen et discussion ;

ETABLIT LE RAPPORT SUIVANT sur les synergies existantes et les économies d'échelle, suppressions
des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la
commune :

Afin d'améliorer la qualité des services offerts, la cohérence entre la commune et le CPAS est
essentielle et ne peut être réellement atteinte que s'il existe un dialogue efficace et une réelle
confiance entre les institutions communales.

Le développement des économies d'échelle est manifestement favorisé grâce aux bons contacts entre
le Bourgmestre et le Président du CPAS. La présence de ce dernier au sein du Collège communal permet
d'avoir un contact hebdomadaire avec l'exécutif communal.

Depuis plusieurs années, on peut ainsi constater une collaboration active et un développement
important des activités menées conjointement par les deux administrations, à savoir :

- mise à disposition gratuite du C.P.A.S. de l'ancienne Maison communale de Thulin ; ce dernier se
charge du petit entretien et du nettoyage l'ensemble des locaux ;

- mise à disposition du C.P.A.S. du local communal du « Relais Citoyen » pour l'organisation d'ateliers créatifs et des réunions du Conseil communal des aînés ;
- marchés publics en commun : assurances, téléphonie, médecine du travail, contrôle médicaux, outplacement ... ;
- réunion de travail entre services du personnel (statuts, règlements de travail, nouveaux projets ...) ;
- collaboration au niveau de la mobilité du personnel ;
- cession de points APE entre les deux administrations ;
- formations communes (ex : formation à l'accueil) ;
- service interne de prévention et de protection des travailleurs (SIPP) commun aux deux administrations ;
- dans le cadre de la politique commune d'insertion professionnelle, d'engagements de bénéficiaires du R.I.S. sous la forme de contrats art. 60 §7 de la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale mis à disposition notamment des services voirie et entretien de la commune, des écoles communales et du Centre sportif communal ;
- plan « Clusters » : collaboration au point de vue réinsertion sociale entre les CPAS de Hensies, de Quiévrain et de Honnelles avec la création d'un emploi inter-CPAS ;
- service « Buanderie-Repassage » du CPAS assure la lessive et le repassage du linge communal, des écoles, des garderies et du Centre sportif communal ;
- organisation en partenariat du projet « Été solidaire, je suis partenaire » pour l'engagement d'étudiants durant les vacances scolaires ;
- organisation en commun d'activités extrascolaires ;
- renouvellement d'un Conseil de l'Action Sociale des Enfants impliquant, de par son organisation et les activités qui sont organisées, le C.P.A.S., l'Administration communale ainsi que les différentes écoles de l'entité, tous réseaux confondus ;
- participation du CPAS au Plan de cohésion sociale communal qui soutient certaines missions du CPAS dont notamment la réinsertion professionnelle, le transport social, l'aide à domicile de seniors et de familles en difficulté ou grande précarité ... ;
- mise à disposition du CPAS d'une camionnette communale pour le transport de personnes pour certaines activités dans le cadre de l'épanouissement social, culturel et sportif ou du Plan de cohésion sociale ;
- avance de trésorerie entre les deux administrations ;
- organisation d'un drink commun pour le personnel communal, enseignants, du CPAS, de la police de proximité, de l'ALE, du Centre sportif communal ;
- coopération dans le cadre de l'activation du Plan d'Urgence Communal ;
- gestion de la salle Roi Baudouin ;
- handicontact : désignation d'un agent en commun ;
- information de la population en commun via le bulletin communal « L'Entité » ;
- site internet commun « hensies.be » ;
- mise à disposition de la commune du logement sis rue Feron Moustier 4 à Thulin afin de le transformer en logement d'urgence (subside Loterie nationale pour la rénovation et l'équipement) ;
- participation du CPAS et de personnel volontaire du CPAS dans l'organisation du marché de Noël et de Hensies-plage.

Le Conseil communal PREND Connaissance du rapport 2016 des synergies Commune-Cpas dressé par le Comité de concertation le 30 septembre dernier.

SÉANCE A HUIS CLOS

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 20h00 .

Le Secrétaire,

Le Président,